Contrat courneuvien de réussite

DOSSIER DE CANDIDATURE





61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

2

Le Contrat courneuvien de réussite (CCR), qu'est-ce que c'est?

Vous avez un projet et vous cherchez des financements pour le faire aboutir?

La Ville de La Courneuve peut vous aider. Remplissez ce dossier et déposez-le au service jeunesse. Il sera étudié et pourra être retenu pour bénéficier d'une aide.

Le CCR a pour objectif d'accompagner les jeunes face à leurs difficultés, leurs besoins, leurs attentes, favoriser la **réussite de la jeunesse courneuvienne.**

Le CCR propose aux porteurs de projets :

UNE AIDE FINANCIÈRE UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



UNE VALORISATION DU PROJET À UN NIVEAU LOCAL



Le CCR, pour quels types de projet?

Études : le financement permet autant d'aider à financer vos coûts d'inscription ou de scolarité que vos dépenses de la vie quotidienne (logement, nourriture, fournitures spécifiques, etc.). Il peut s'agir d'un projet d'études en France ou à l'étranger.

Formation : le CCR vous accompagne dans des formations non prises en charge par le Pôle emploi et la Mission locale, ou bénéficiant d'une prise en charge partielle.

Permis : pour bénéficier de l'aide du CCR sur des formations permis B, vous devez déjà avoir obtenu le code, et être inscrit, e dans une auto-école courneuvienne.

Création d'entreprise: pour bénéficier de l'aide du CCR pour les projets d'entrepreunariat, il faut plusieurs prérogatives: avoir bien défini les contours de son projet, avoir un business plan, avoir réfléchi au statut juridique, être suivi.e par une structure accompagnante dans l'entrepreunariat.

Autres: projet solidaire, action culturelle, etc., en France ou à l'étranger.

À noter: le CCR ne peut pas financer le BAFA. Si vous souhaitez le passer, nous pouvons vous aider autrement (cf. page 14).



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

3

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DU CCR

avoir entre 16 et 30 ans

résider à La Courneuve

(pour un projet collectif, le porteur doit obligatoirement être Courneuvien.ne)

En échange de l'accompagnement, il faut :

réaliser un nombre d'heures de bénévolat au sein d'une association de la ville,

partager son expérience et participer aux événements de présentation du dispositif « CCR ».

À savoir:

la demande de subvention est limitée à un projet par personne par année civile.



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

4

Les 5 étapes clefs!

ÉTAPE 1

PRÉSENTATION

Entretien avec un membre de l'équipe afin de présenter le dispositif du CCR et voir si cela peut convenir à votre projet.

ÉTAPE 2

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Déposez physiquement votre dossier de candidature complet (avec toutes les pièces justificatives nécessaires) au service jeunesse au 61 rue du Général-Schramm. À tout moment, vous pouvez solliciter l'équipe du CCR en cas de difficulté(s).

ÉTAPE 3

<u> ATTENTE D'UNE RÉPONSE : DOSSI</u>ER ÉLIGIBLE OU NON

Attendez le retour de l'équipe du CCR pour savoir si le dossier est éligible ou non.

ÉTAPE 4

COACHING

Si mon dossier est éligible, l'équipe du CCR me contacte pour organiser une session de coaching (travail sur l'éloquence, la prise de parole, etc.) afin de préparer ma présentation devant le jury de la commission.

ÉTAPE 5

PRÉSENTATION DEVANT LE JURY

Je présente mon projet devant le jury de la commission, cette dernière est composée d'élu.e.s, de l'équipe du CCR et de partenaires de la ville.

Cette commission décide ensuite de l'aide financière précise à apporter.

À noter : pour les projets de permis B, il n'y a pas besoin de présenter le projet devant la commission.

La commission

Lors de la commission, tous les porteurs de projet sont réunis face à un jury. Chacun.e présente de manière succincte son projet et répond à d'éventuelles questions.

<u>Attention</u>! Tous les membres porteurs d'un projet doivent être présents durant la commission pour présenter leur projet.

En fonction des commissions, les membres peuvent varier légèrement, cependant le jury est pour la majorité des cas composé comme suit :

- élue aux droits de la jeunesse
- élu à la reconquête de l'emploi
- directeur.rice Enfance / Jeunesse
- membres de l'unité Accompagnement citoyenneté jeunesse (ACJ)
- autres agent.e.s de la ville
- ancien.ne.s bénéficiaires du CCR
- représentant.e.s d'associations ou d'entreprises, etc.

APRÈS LE PASSAGE DEVANT LA COMMISSION

Les jours suivant la commission, vous serez informé.e du montant accordé. Un délai de 2 mois est nécessaire au versement. Il faut donc prendre ses précautions auprès de l'organisme concerné. Tout au long des étapes, si besoin, nous pourrons nous mettre en lien avec celui-ci, ou vous fournir une attestation.



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

6

PORTEUR DU PROJET 1/2

IDENTITE	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :/	Photo
Lieu de naissance :	
Nationalité :	
Genre : □ Homme □ Femme	
Adresse :	
Votre quartier : \Box Centre-ville \Box 4000 Sud \Box 4000 Nord \Box Ga	re 🗆 Quatre-Routes
Depuis combien de temps résidez-vous à La Courneuve ?	
Téléphone :	
Mail:	
ACTIVITÉ	
Niveau d'études obtenu :	
Votre situation :	
□ Collégien.ne □ Lycéen.ne □ Étudiant.e □ Service civique □ Dema	andeur d'emploi 🗆 R.S.A.
□ Salarié.e depuis □ en temps partiel □ en temps complet	
Type de contrat : □ CDD □ CDI □ intérim	l
Métier ou fonction exercé :	
□ Autre :	



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

7

PORTEUR DU PROJET 2/2

SITUATION MARITALE / FAMILIALE □ Célibataire □ Marié.e □ Pacsé.e □ Séparé.e □ Divorcé.e □ Veuf.ve Avez-vous des enfants à charge ? □ Oui □ Non Si oui, combien : _____ SITUATION DES PARENTS Êtes-vous à la charge de vos parents ? : □ Oui □ Non (si oui, complétez ci-dessous) Activité du père : _____ Activité de la mère : _____ À quel foyer fiscal êtes-vous rattaché.e? 🖂 le vôtre 🖂 celui de vos parents Revenu fiscal de référence du foyer fiscal de rattachement : ______ CONDITIONS DE LOGEMENT ☐ Logement individuel ☐ Hébergement chez le(s) parent(s) Si hébergé.e par parent(s), nombre de frères et soeurs au domicile ☐ Hébergement chez un.e autre membre de famille ☐ Hébergement chez un.e ami.e ☐ Hôtel □ Sans logement □ Autre (précisez) _____ Avez-vous déjà obtenu un financement du CCR ? : Oui Non Si oui. quand (date) : ____/ quelle a été la somme perçue ? : _____ pour quel projet ? :______

Quelle suite avez-vous donné à ce projet ?



En cas de besoin, expliquez votre situation personnelle / familiale (conditions de vie,

61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

8

les difficultés rencontrées, etc.)		



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

9

DOMAINE DU PROJET

□ Études □ Formation/Métier □ Création d'entreprise □ Citoyenneté □ Création d'association □ Social / solidaire □ Art/culture □ Permis □ Autre (précisez) :
□ Projet Individuel □ Projet collectif - Nombre de porteurs du projet :
DESCRIPTION DU PROJET 1/3
(objectifs, localisation et durée du projet, mes attentes et besoins)



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

10

DESCRIPTION DU PROJET 2/3

(objectifs, localisation et durée du projet, mes attentes et besoins)



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

11

DESCRIPTION DU PROJET 3/3

(objectifs, localisation et durée du projet, mes attentes et besoins)



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

12

MES SOUTIENS

J'indique les personnes et / ou organismes sollicités pour mon projet. L'objectif est de déterminer les interlocuteur.rice.s ressources qui me permettront de construire et réaliser mon projet. Pour cela, je peux faire appel à différent.e.s acteur.rice.s : professeur.e.s, entreprises, fondations ou dispositifs de droit commun, associations, personnalités publiques, etc.

_

À noter : si vous avez besoin de décrire plus amplement votre projet ou vos soutiens, veuillez compléter sur une page libre.



61 rue du Général-Schramm tél: 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail: ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

13

COÛT DU PROJET

DÉPENSES	Montant (en €)	RECETTES	Montant (en €)
Frais de scolarité		Apport personnel	
Frais de formation		Prêt : bancaire, ou de proche(s)	
Frais de permis B		Bourse	
Frais de logement (loyer, charges, électricité, etc.)		Aide financière des proches	
Frais de création d'entreprise		Aide départementale/ régionale	
Assurances		Indemnités pour l'insertion professionnelle (allocation Pôle emploi, garantie jeunes, RSA, etc.)	
Nourriture		Aide personnalisée au logement (APL)	
Transport (Navigo et frais éventuels si famille hors Île-de-France)		Gratification de stage	
Livres		Compte personnel de formation (CPF)	
Frais de voyage		Sponsor/mécénat	
Achats (précisez fournitures, ouvrages, matériel)		Autre (précisez)	
Autre(s) dépense(s)			
		Somme demandée au CCR	
		Somme préconisée par le CCR	
TOTAL		TOTAL	

À noter : toute somme inscrite ci-dessus doit avoir un justificatif. Le budget doit être équilibré.



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

14

LES AUTRES DISPOSITIFS QUE LE SERVICE JEUNESSE PROPOSE

LES AIDES DONT J'AI BESOIN	OUI	NON
BAFA / BAFD		
Emploi / Formation		
Recherche d'alternance / de stages		
Job étudiant.e		
Service civique		
Mobilité internationale		
Accès à la culture (par ex : séjour lingustique, sortie découverte, etc.)		
Projets citoyens		
Aide alimentaire		
Logement		
Aide démarche(s) administrative(s)		
Autre (précisez) :		



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

15

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU DISPOSITIF CCR...

Je coche le(s) élément(s) correspondant

PAR LES INSTITUTIONS		
Espace(s) jeunesse de la Ville		
Autres services de la Ville		
Mission locale / Pôle emploi		
Services sociaux		
Associations		
EN LIGNE		
Site de la Ville		
Facebook de la Ville		
Instagram de la Ville		
Twitter de la Ville		
Facebook Actions_jeunesse		
Instagram Actions_jeunesse		
PAR LE JOURNAL DE LA VILLE REGARDS		
PAR UN PROCHE		
AUTRE (PRÉCISEZ) :		



Suivez-nous! @actions_jeunesse







61 rue du Général-Schramm tél: 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail: ccr@ville-la-courneuve.fr @ @actions_jeunesse

16

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU PORTEUR DE PROJET

Je soussi	gné.e,	
bénéficiair	re(s) du dispositif CCR, m'engag	e sur l'honneur à :
	la somme attribuée pour le proj stificatif(s) à l'appui,	jet validé par la commission
interve	er l'équipe du CCR de l'annulation nant dans la réalisation du proje er la totalité de l'aide perçue,	
	r à toutes les réunions organisé aires : commission d'attribution,	
	er mon expérience et participer a positif CCR,	aux évenements de présentation
	er mon investissement en totalit es et les engagements pris avec	é (durée prévue, respecter les l'association et les partenaires).
Fait à La (Courneuve, le	Signature



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@actions_jeunesse

17

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ACCUEILLANTE

Je retrouve toutes les associations de la ville sur <u>lacourneuve.fr</u>

Nom de l'association sollicitée :
Nom du responsable / tuteur :
L'association accepte-t-elle le bénévolat ? : 🗆 Oui 🗆 Non
Fait à La Courneuve, le Signature
À noter : une question sur les associations ? Contactez le service Vie associative au 01 49 92 60 23. Le suivi du bénévolat sera fait par ce service.
PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION
Numéro de dossier :
Montant accordé :



61 rue du Général-Schramm tél : 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail : ccr@ville-la-courneuve.fr

@ @actions_jeunesse

18

HEURES DE BÉNÉVOLAT À FAIRE SELON LE MONTANT REÇU

MONTANT REÇU (en €)	TEMPS D'INVESTISSEMENT (en heures)
300	10
400	12
500	15
600	17
700	20
800	22
900	23
1000	25
1100	27
1200	28
1300	29
1400	30
1500	33
1600	36
1700	40
1800	44
1900	46
2000	50



61 rue du Général-Schramm tél: 01 49 92 60 75 / 06 11 31 90 15 mail: ccr@ville-la-courneuve.fr @ @actions_jeunesse

19

PIÈCES À FOURNIR

Je coche les pièces à fournir pour ma situation

□ Le dossier de candidature
□ Un CV
□ Une photo d'identité
□ Une copie de ma pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, ou passeport)
☐ Une copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, etc.)
(Si je suis hébergé.e : □ une attestation d'hébergement avec la pièce d'identité de l'hébergeant)
□ Toutes les factures / devis liés au projet (frais de scolarité, transport, achats de matériel,
hébergement, location, frais de conduite, etc.)
□ RIB de l'établissement ou organisme dans lequel j'ai réalisé mon projet ou mon propre RIB (en
fonction de la situation)
Si je suis scolarisé.e :
□ Un certificat de scolarité ou ma carte d'étudiant.e
□ Une attestation de bourse ou de refus de bourse
Si je suis en démarche d'insertion professionnelle :
□ Une attestation Pôle emploi ou Mission locale ou autre document justifiant ma situation
Si je suis salarié(e) :
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
□ Une copie du dernier avis d'imposition
□ Une copie de mes 3 derniers bulletins de salaire
Si je suis rattaché.e au domicile des parents :
☐ Une copie du dernier avis d'imposition de mes parents
☐ Une copie d'un justificatif de revenus de mes parents (3 derniers bulletins de salaire, allocation, RSA, CAF)
□ Une copie du livret de famille
Si mon projet concerne un permis B :
□ Justificatif d'obtention du code

À noter : cette liste est donnée à titre indicatif. Au besoin, en fonction de votre projet, nous pourrons être amené à vous demander des documents complémentaires.



Suivez-nous! @actions_jeunesse



